Il renferme quatre articles suivis d'une annexe où sont énumérés tous les crédits qui ont été adoptés par le comité.

(L'article est adopté.)

Les articles 2, 3 et 4 sont adoptés.

L'annexe est adoptée.

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3° fois et adopté.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, si vous le permettez, je désire remercier tous les honorables députés de leur collaboration qui nous a permis d'adopter maintenant ce bill.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon, M. Chevrier: Puis-je demander au leader de la Chambre quels sont les travaux de la Chambre pour lundi et mardi. J'espère qu'il pourra nous dire aussi ce qu'ils seront mercredi, car la Chambre s'ajournera ce jour-là.

L'hon. M. Green: La journée de lundi sera réservée aux députés. Nous avons l'intention d'aborder mardi l'étude de la résolution concernant les secrétaires parlementaires, soit le numéro 7 au Feuilleton d'aujourd'hui; ensuite nous passerons à la résolution numéro 8 au Feuilleton d'aujourd'hui, celle qui concerne les tarifs-marchandises; nous aborderons ensuite la deuxième lecture de la loi tendant à modifier la loi sur la marine marchande du Canada. Viendra ensuite la résolution concernant la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, soit l'article n° 9 au Feuilleton d'aujourd'hui.

L'hon. M. Chevrier: Poursuivrons-nous ces travaux mercredi s'ils ne sont pas terminés mardi?

L'hon. M. Green: Une fois les résolutions adoptées, il y aura naturellement des bills à étudier, ou à lire une deuxième fois. Nous poursuivrons donc ces travaux mercredi.

M. McCleave: J'ai une question supplémentaire à poser. Le leader de la Chambre peut-il nous dire quels seront les travaux de la Chambre à sept heures?

L'hon. M. Green: J'avais proposé que la Chambre s'ajourne jusqu'à sept heures ce soir. Il faut que nous ayons quorum ici pour la sanction royale.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à l'unanimité à suspendre la séance pour la reprendre plus tard aujourd'hui, à l'appel de l'Orateur?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La sonnerie indiquera l'appel de l'Orateur.

(La séance, suspendue à six heures et dix minutes, est reprise à sept heures et douze minutes.)

Reprise de la séance

SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la communication suivante:

Ottawa, le 20 mars 1959

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le vendredi 20 mars, à sept heures et quinze minutes du soir, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre humble serviteur, Le secrétaire du gouverneur général, Lionel Massey.

Le major C. R. Lamoureux, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle du Sénat.

Et de retour, M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le Député du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Lise Nolet Lunghi.

Loi pour faire droit à Margaret Stewart Cairns Bamber.

Loi pour faire droit à Gertrude Czerny Thomschitz, autrement connue sous le nom de Gertrude Czerny Thomas.

Loi pour faire droit à Mariam Hirsh Leff. Loi pour faire droit à Phyllida Fairbairn Smith Draper.

Loi pour faire droit à Janos Sztecsinics, autrement connu sous le nom de Jean Sztecsinics.

Loi pour faire droit à Margaret Craig Murdoch. Loi pour faire droit à Nita Stella Pollock Adams. Loi pour faire droit à Enis (Ines) Vit Desnoyers. Loi pour faire droit à Helen Elizabeth Mac-Donald Downey.

Loi pour faire droit à Silvia Frederike Diethilde Beate Angela Buchsel Fatter.

Loi pour faire droit à Marie-Cordelia-Marie-Ange Pigeon Gaboriau dit Lapalme.

Loi pour faire droit à Jeannine Genevieve Jagelavicus Kusleika.

Loi pour faire droit à Viola Bleier Josephovits. Loi pour faire droit à James John Thomson Keay.

Loi pour faire droit à Constandina Alimanisteanu Butas.

Loi pour faire droit à Viola Gertrude Elizabeth Boyd Théroux.